

BIOPSIE OSSEUSE et prise en charge chirurgicale du pied
Lettre d'informations médicales
(à remplir et à signer par le patient en bas de page)

1/ En quoi consiste une biopsie osseuse ?

Cet examen consiste à prélever de petits fragments d'os du pied dans le but de les faire analyser dans les laboratoires de notre hôpital. Afin de placer au bon endroit l'aiguille pour le prélèvement, le médecin aura au préalable réalisé des repères radiologiques et cliniques.

Après l'examen, soit vous restez à l'hôpital pour être surveillé et attendre des décisions complémentaires, soit vous êtes autorisé à rentrer chez vous 1h au moins après le geste.

L'analyse complète des prélèvements par les laboratoires spécialisés prendra plusieurs jours. Si vous êtes hospitalisé après la biopsie, les résultats seront adressés dans les meilleurs délais au médecin du service qui pourra vous les commenter. Sinon, le médecin ayant pratiqué le geste de biopsie vous contactera par téléphone pour vous informer des résultats.

- Avant la biopsie, il n'est pas nécessaire d'être à jeun. Vous devez prendre un petit déjeuner ou une collation légère.
- Selon la localisation et si vous êtes hospitalisé la veille de la biopsie, la région à biopsier sera épilée à la crème dépilatoire ou rasoir électrique ou tondeuse.
- Une préparation est nécessaire. Des traitements contre la douleur vous seront donnés par voie intraveineuse ou par voie orale dans l'heure qui précède le geste. Certains médicaments notamment antiagrégants plaquettaires ou anticoagulants pourront être arrêtés.
- Vous devrez prendre une douche au savon le matin de la biopsie.

2/ Déroulement de l'examen :

Le geste se déroulera dans une salle dédiée en consultation de diabétologie, rez-de-chaussée, pôle C. Il s'effectuera si besoin sous gaz anesthésiant et une anesthésie locale sera effectuée en l'absence de contre-indication. L'intervention durera environ 45 minutes.